



Forum-débat Club de la Presse de Guyane

**Quel avenir pour la presse en Guyane ?  
Auditorium de la mairie de Rémire-Montjoly  
Le 05 novembre 2007**

**RAPPORT**

**Présentation**

Le Club de la Presse de Guyane organisait un forum débat autour du thème générique « *quel avenir pour la presse en Guyane ?* ». Cette manifestation était placée sous l'égide de l'Union des Clubs de la Presse de France (UPCF) qui proposait par le biais de ses clubs membres, l'organisation de débats dans le but d'alimenter le projet de charte de qualité de l'information en vue des futures assises du journalisme. Une rencontre entre dirigeants, journalistes, syndicats de salariés, éditeurs de presse, élus, médiateurs de presse de services publics et privés, représentants d'associations, lecteurs, auditeurs et téléspectateurs (...) afin de recueillir les impressions et les attentes des professionnels et du public en matière de traitement de l'information et pour le club de Guyane de dresser un état des lieux de la presse locale.

Plus d'une centaine de personnes de tous âges et de tous les milieux sociaux ont participé à ce forum débat. Un large public manifestement intéressé par cette rencontre qui s'articulait autour de trois tables rondes : **quels moyens pour quelles informations ? Le Journaliste un citoyen à part ! Nouvelles technologies : tous journalistes ?**

En présence de dirigeants des médias locaux (RFO-Guyane, France-Guyane, ACG, La semaine Guyanaise et L'hebdo de Guyane), de journalistes, d'un spécialiste des nouvelles technologies, d'une anthropologue et d'un politique assisté d'un grand témoin, le public a pu échanger avec tous ces professionnels, découvrir le fonctionnement des différents organes de presse, les difficultés rencontrées et les nouveaux enjeux auxquels ils sont confrontés, s'informer sur la profession de journalistes et faire part de leurs impressions et leurs attentes. Pendant plus de trois heures les débats se sont déroulés dans une ambiance relativement studieuse et conviviale. Les échanges étaient francs et pertinents. Parfois vifs et directs mais toujours courtois. La qualité des intervenants et des interventions a permis d'aborder concrètement différents aspects du métier. Au sortir de ce premier forum débat, les retours ont été plutôt positifs et suggèrent de renouveler la manifestation.

**Table ronde N°1 : quels moyens pour quelles informations ?**

**Animatrice : Tchisseka Lobelt**

**Intervenants : Liliane Francil (Directrice régionale RFO-Guyane), Alain Chaumet (Directeur de publication Semaine Guyanaise), Raymond Ozier-Lafontaine (Secrétaire général France-Guyane), Marc Ho-A-Chuck (Directeur d'antenne ACG), Guillaume Placé (Directeur de cabinet Conseil général).**

**Cette première table ronde au regard du temps consacré (1h30) a suscité beaucoup d'intérêt de la part du public. Après une large présentation des différents médias représentés, les échanges ont porté sur les moyens de ces différents organes et les conséquences sur le traitement de l'information, les attentes des différents publics et la place des nouveaux médias.**

### **Moyens et ligne éditoriale**

D'emblée Alain Chaumet pour la Semaine Guyanaise fait état des difficultés reposant sur trois piliers que sont le matériel, le personnel et la distribution. Selon lui le coût de production nécessite de gros moyens financiers pour respecter la longue chaîne de fabrication à quoi s'ajoute un faible lectorat qui ne favorise pas l'équilibre du ratio entre la vente et le coût de production. Une analyse partagée par Raymond Ozier-Lafontaine qui l'a multiplié par 5 au regard d'une production quotidienne et la gestion d'une imprimerie qui compte 17 personnes. Du côté de la presse de collectivité (L'hebdo de Guyane) où la notion de profit n'apparaît pas, Guillaume Placé n'exclut pas cependant la nécessité d'une meilleure valorisation tant au niveau des moyens que de la qualité. Le véritable challenge serait d'en faire selon lui un outil de communication de masse. Pour Liliane Francil cette question des moyens ne doit pas occulter les autres missions du média RFO. Elle souligne la difficulté de parler de coût quand il s'agit de parler d'un métier de « conscience » qui reste pour autant tributaire des moyens. Davantage selon elle, lorsqu'il s'agit d'un média leader comme RFO qui dispose de moyens considérables (redevance, personnels, moyens satellitaires...). Toutefois force est de constater que les moyens sont loin d'être en rapport avec les missions dévolues. Pour un média privé comme ACG, Marc Ho-A-Chuck indique que l'ensemble du budget provient des recettes publicitaires. Il s'agit d'un budget privé d'environ 1,2 millions d'euros. La question des moyens matériel, humain et financier est pour lui aussi une problématique.

Pour Liliane Francil, cette question du manque de moyens suppose de faire des choix, pas toujours évidents et cela au risque de satisfaire ou pas le plus grand nombre. Pour Marc Ho-A-Chuck, le souci est de rendre une information claire et la plus large possible même s'il y a toujours la contrainte des moyens matériels et humains. Alain Chaumet soutient que si son support a fait le choix d'articles d'investigation, l'absence de rigueur des organisateurs (respect des délais de bouclage notamment) ne favorise pas la constance de la ligne éditoriale. Il insiste également sur la faiblesse du lectorat, du circuit de distribution et de promotion qui conduit son hebdomadaire à ne devoir sa « survie » qu'aux recettes publicitaires. Il suggère la création de kiosque à journaux dans les communes pour promouvoir la presse écrite.

Henri Néron résume la situation en mettant en balance la volonté de vouloir tout couvrir, la demande forte des téléspectateurs et le manque de moyens qui commande les choix.

### **Rapport entre publicité et information**

Raymond Ozier-Lafontaine indique une répartition des fonds privés à hauteur de 75% pour l'information et 25% pour les recettes publicitaires. Idem pour Alain Chaumet qui assure ne subir aucune pression. Marc Ho-A-Chuck précise qu'il s'agit pour ACG d'une diffusion gratuite tributaire des recettes publicitaires. Les subventions publiques sont intervenues lors de la numérisation de la chaîne, soit 1/3 du budget. Il évoque aussi les co-productions avec des partenaires publics. Sur la question de l'indépendance, il assure que la rédaction est totalement libre. Liliane Francil précise qu'un média comme RFO a lui aussi besoin d'équilibrer son budget.

### **Sondage et attentes du public**

Selon les sondages médiamétrie, il ressort que le journal du soir reste le programme qui recueille le plus fort taux d'audience (70%) poursuit Liliane Francil qui ne manque pas de souligner la grande attente du téléspectateur du service public. Raymond Ozier-Lafontaine indique que c'est à partir des résultats d'enquêtes que le journal tente d'améliorer son contenu et son format. Alain Chaumet rappelle les efforts consentis par la Semaine Guyanaise en intégrant davantage d'articles d'investigation.

Pour répondre à une interpellation, Liliane Francil indique que la « censure n'existe pas à RFO ». L'éditorial de Jean-Marc party peut être l'exemple que le journaliste « porte la plume dans la plaie ». Elle évoque une exigence de rigueur et la stratégie éditoriale de RFO qui porte sur la diversité des

interlocuteurs. Henry Néron revient sur la liberté du journaliste et insiste sur la notion de « petit village » qui fausse les rapports. Marc Ho-A-Chuck indique qu'à côté de l'information brut il y aussi des magazines mais évoquer cela c'est revenir à la fameuse question des moyens. Il parle même de « frustration interne » lorsque faute de moyens ce n'est pas possible d'aller plus loin dans le traitement de l'information. Le marché guyanais est de 250 000 habitants. On est limité par la taille du marché. Il s'agit d'une contrainte au quotidien conclut-il.

Pour Alain Chaumet, il n'y a pas de place pour un autre média écrit. Il en veut pour preuve les efforts consentis sans résultat par la Semaine guyanaise. A RFO, le souci est d'avoir un traitement, une analyse au travers de la vision guyanaise souligne Liliane Francil répondant ainsi à un intervenant s'interrogeant et plaidant pour la diffusion d'une information sur l'Amérique latine. Il faut pour cela avoir les moyens de l'investigation conclut-elle. Guillaume Placé abonde dans le sens d'un intervenant en considérant qu'il y a effectivement des « niches » de populations qui ne trouvent pas de réponse dans les médias. Pour Marc-Ho-A-Chuck, il n'y a pas en l'état de place pour d'autres médias (radio et télé). Le marché n'arrive pas à supporter ceux qui sont sur la place. RFO et ACG, c'est quasiment le même ordre de grandeur en matière de marché publicitaire précise-t-il. Canal Sat devrait permettre de couvrir toute la Guyane mais pas gratuitement. En matière de presse écrite il y a un seul quotidien. Les lignes éditoriales sont différentes.

### **Table ronde N°2 : Le journaliste : un citoyen à part !**

**Animatrice : Nadine Félix**

**Intervenants : Ingrid Ssossé (JRI/RFO), Kerwin Alcide (Chef de centre/FG), Jean-Marc Party (Rédacteur en chef/RFO radio), Isabelle Hidair (Anthropologue), Paulin Bruné (Docteur en droit, politique)**

**Cette deuxième table ronde a également suscité beaucoup d'intérêt. Un véritable débat s'est d'emblée installé entre les différents intervenants et également avec le public. Les débats ont tourné autour de la place du journaliste dans la société, le respect de la déontologie, l'indépendance, le pouvoir des journalistes et la question de leur formation.**

#### **Un citoyen à part ?**

Pour l'anthropologue Isabelle Hidair, le journaliste n'est pas un « citoyen isolé ni neutre, il a des préjugés ». Un avis partagé par Paulin Bruné dans la mesure où le journaliste est celui qui fait l'opinion. Il estime que ce qui interpelle davantage, c'est la « tendance politique » d'un média comme RFO par exemple. Il fait allusion à la notion de « petit village » et l'absence de circulation des journalistes. En revanche, pour Jean-Marc Party, il s'agit d'un citoyen à part ! Il est celui qui se mêle de ce qui ne le regarde pas mais simplement dans le but de répéter. Il indique que les journalistes ont des droits particuliers et des devoirs, leur activité est encadrée, le droit de la presse est répressif et figure dans le code pénal (interdictions et sanctions). Kerwin Alcide place le journaliste dans ses relations au quotidien qui peuvent conduire ses interlocuteurs à éviter de lui dire des choses. Pour Ingrid Ssossé, c'est un citoyen à part ! Il rencontre des gens qu'il n'aurait pas rencontrés s'il n'était pas journaliste.

#### **La déontologie**

Pour Jean-Marc Party, la déontologie est un « ensemble de bonnes pratiques, de règles que nous nous imposons, de savoir-faire qui nous obligent à respecter un ensemble de choses pour vivre en société. Notre métier n'est pas de dire ce qui est bien ou mal ». En somme respecter la loi, le téléspectateur et révéler ce qui n'est pas accessible au plus grand nombre. Paulin Bruné aborde la question sous l'angle de la violation du secret de l'instruction. Jean-Marc Party rétorque qu'en pareille circonstance il y a forcément quelqu'un en amont qui a violé le secret de l'instruction. Il poursuit en soulignant que les personnes publiques sont effectivement beaucoup plus exposées et ce qui est regrettable, que l'on n'accorde pas la même importance lorsqu'elles sont innocentées. Si une information secrète ne doit pas être pour autant clandestine, il estime cependant que le journaliste ne peut pas tout dire (ex : indemnités des élus). En est-il de même pour l'image ? Ingrid Ssossé raconte être confrontée à

certaines difficultés surtout quand il faut passer aux interviews. Selon elle c'est beaucoup plus difficile avec une caméra mais il faut respecter le choix des personnes.

### **Objectivité et indépendance du journaliste**

Pour Isabelle Hidair, l'objectivité n'existe pas pour la simple raison qu'il est difficile de l'approcher, la subjectivité étant toujours présente. Dans tous les métiers il y a des règles à respecter rappelle-t-elle. Il y a des influences (famille, politique...) Le journaliste est un citoyen comme les autres avec un pouvoir, celui de diffuser ou pas une information insiste-t-elle. L'exigence d'un journaliste c'est d'être honnête précis et complet, ce qui passe nécessairement par un recoupement de l'information. Tout le monde raconte quelque chose en fonction de son vécu conclut-elle.

La question de l'indépendance du journaliste est évoquée dans sa relation avec la publicité. Pour Kerwin Alcide comme pour Jean-Marc Party, l'indépendance demeure même en présence de pressions indirectes (retrait de pub en cas de grève ou campagne de communication du patronat). Il n'en demeure pas moins que sur le plan national la presse appartient aux capitalistes d'où sa forte implication avec le monde économique surenchérit Paulin Bruné.

Il peut arriver qu'un journaliste soit abusé en cas de manipulation, tromperie (...) d'où le travail de vérification de l'information soutient Jean-Marc Party. L'objectivité du journaliste c'est son honnêteté et son professionnalisme conclut Henri Néron.

### **Le pouvoir du journaliste**

Pour Paulin Bruné, le pouvoir du journaliste est évident. C'est un homme à part avec sa sensibilité. Sa place dans la société est très importante. Il peut faire et défaire des choses. Selon lui c'est la pluralité de l'information qui fait défaut. Jean-Marc Party soutient l'objectivité des journalistes et rappelle la place de Radio-Guyane comme seul média d'information générale, ce qui lui confère une grande responsabilité : Elle doit « s'acquitter de tout ».

Pour Kerwin Alcide le pouvoir du journaliste peut résider dans le rôle éducatif qu'il peut jouer (l'utilisation de certains terme ou pas : métropole par ex) et estime qu'il y a de la place pour d'autres médias après avoir fait le constat que les « guyanais » lisent peu. Pour Ingrid Sossé, les journalistes ont un impact sur la société. Chacun est libre de lire, d'écouter ce qu'il a envie. Le journaliste a un pouvoir et il en abuse certainement. C'est son rôle d'avoir un pouvoir pour ensuite divulguer l'information. Pour Isabelle Hidair, il est toutefois important de ne pas « surestimer » le journaliste. D'autres sources d'information existent pour approfondir ses connaissances.

### **La formation des journalistes**

Jean-Marc party rappelle que tout citoyen majeur a le droit d'ouvrir un média, un journal, une radio. La profession est réglementée par l'article 1761 du code du travail notamment sur les conditions de ressources. Au sortir de la seconde guerre mondiale la tendance a été à la professionnalisation de l'activité. Une commission paritaire délivre désormais une carte de presse avec chaque année l'obligation de justifier l'exercice de ce métier. Selon une étude 6 journalistes sur 10 ont suivi des études spécifiques mais un niveau universitaire suffi.

### **Table ronde N°3 : Nouvelles technologies, tous journalistes ?**

**Animateur : Jérôme Valette**

**Intervenants : Arnaud Saint-Maxent (journaliste NRJ), Gaëtan Inimode (consultant informatique), Laurent Marot (journaliste RFO-radio)**

**Cette troisième table ronde a quelque peu pêché du fait de l'heure tardive et la densité des échanges précédents. Cependant elle n'a pas manqué d'intérêt. Les échanges ont été tout aussi intéressants. Ils ont porté sur le monde de l'internet et ses répercussions possibles sur le métier de journaliste.**

#### **L'évolution d'internet**

Pour Arnaud Saint-Maxent Internet est devenu la 1<sup>ère</sup> source d'information. La prolifération des sites d'information demande donc beaucoup de vigilance. Il s'agit pour Laurent Marot d'une révolution dans la collecte de l'info ou l'approche de nouveaux médias (baisse des quotidiens, campagne Zidane/portail orange, la radio sur internet etc.). Pour lui n'importe quel citoyen peut devenir un journaliste. Pour Gaëtan Inimode, l'ère informatique et numérique pose la question du métier de journalisme. L'informatique est devenue un accès à l'information et surtout pose la question de l'avenir de la société civile dans le cadre de cette globalisation. On se dirige selon lui vers la convergence des médias, une sorte d'« infosphère » soit l'accès à l'information par des canaux différents par des usagers différents.

#### **Journalisme un métier en danger ?**

Le blog peut avoir un effet mondial indique Laurent Marot. Les bloggeurs sont soumis aux mêmes contraintes que les journalistes ou pas selon une jurisprudence plutôt vacillante (affaire maire d'Arras, TGI de Paris, Wikipedia). Le danger serait surtout la confusion des genres. Une confusion entre le fait et l'opinion. Les journalistes ont un rôle à jouer auprès du public. Internet est tout de même encadré indique Gaëtan Inimode notamment par le biais des sites hébergeurs et avec la loi sur l'économie numérique on peut remonter très loin dans la chaîne de responsabilité. Le blog n'est que la partie pamphlétaire. Le danger est dans la vitesse de circulation et le manque de réflexion partagée.

Pour un spectateur internet c'est la liberté totale qui sème la confusion chez les jeunes qui ne font plus la différence entre l'information et la publicité. Il va être difficile de faire la part entre les sites commerciaux et d'information. Des informations arrivent sous toutes les formes (sms par ex.) et de façon automatique.

Pour Marc Ho-A-Chuck internet peut être un bon moyen fonction de l'utilisation qu'on en fait. Il n'y a pas pour autant de risque pour les journalistes même si ça amène une pluralité d'information. On revient à la question de la fiabilité de l'information. On devient des marques qui sont multi supports. Le métier risque d'évoluer (ex JRI) un journaliste va prendre une information télévisuelle, écrite qui va se décliner sous plusieurs supports. Laurent Marot fait remarquer que les cycles d'études incluent désormais un module multimédia. Internet n'est pas pour autant uniformisant. Odile Farjat (Blada.com) citant J. Attali trouve que « la presse est en train de changer ». Le métier de journaliste va plus vers celui de reporter selon elle. On va vers une presse de distraction précise-t-elle. Gaëtan Inimode rappelle que la « globosphère » se nourrit d'elle-même avec le partage de vidéo (images), les photos de téléphone portable.

#### **Internet, profit et avenir**

Le développement de l'adsl favorise certes la consommation de ce média mais on ne peut pas bâtir sur ça au regard du coût de production par rapport aux recettes soutient Marc Ho-A-Chuck. Quoi qu'il en soit Gaëtan Inimode trouve que l'éducation nationale ne forme pas assez aux médias et de conclure « si on a des citoyens exigeants, on aura des journalistes exigeants ».

Synthèse forum débat Club de la presse  
Auditorium mairie de Rémire–Montjoly  
5 novembre 2007

**Présentation :**

Le Club de la Presse de Guyane organisait le 5 novembre 2007, sous l'égide de l'Union des Clubs de la Presse de France, un forum débat dont l'objectif était de faire se rencontrer les professionnels de l'information et les différents publics. L'objectif était de recueillir les impressions et les attentes de chacun en vue d'alimenter le projet de charte de qualité de l'information dans le cadre des prochaines assises du journalisme et pour le Club Guyane de dresser un état des lieux de la presse locale.

Plus d'une centaine de personnes ont pu échanger avec les différents représentants de médias locaux réunis autour de trois tables rondes. Les échanges étaient riches et pertinents. Parfois directs mais toujours courtois. Beaucoup suggèrent de reconduire la manifestation.

**Table ronde n°1 : Quels moyens pour quelles informations ?**

Animatrice : Tchisseka Lobelt

Intervenants : Liliane Francil (Directrice régionale RFO–Guyane), Alain Chaumet (Directeur de publication Semaine Guyanaise), Raymond Ozier–Lafontaine (Secrétaire général France–Guyane), Marc Ho–A–Chuck (Directeur d'antenne ACG), Guillaume Placé (Directeur de cabinet Conseil général).

Les intervenants des différents médias représentés ont fait état d'un manque de moyens tant en personnel qu'en matériel. Avec pour la presse écrite de réelles difficultés quant à la fidélisation des lecteurs (semaine guyanaise notamment) ainsi qu'en matière de promotion et de distribution. Des difficultés que ne rencontrent pas la presse de collectivité qui obéit à d'autres règles budgétaires et ne vise pas forcément un public de masse comme les autres médias. Ces difficultés conduisent les principaux médias à faire au quotidien des choix éditoriaux, à limiter les magazines d'investigation et l'ouverture de l'information sur le continent sud américain. Une grande partie des ressources de ces médias (ACG, semaine guyanaise, France–Guyane) notamment privés provient essentiellement des recettes publicitaires. Les fonds publics interviennent pour certains dans le cadre d'opérations ponctuelles. Cette quasi dépendance n'entache pas pour autant l'indépendance des rédactions assurent tous les intervenants. A la question de savoir s'il y a de la place pour d'autres médias, les réponses restent mitigées au regard des expériences au quotidien de chacun. L'étroitesse du marché local est avancée par certains pour répondre par la négative.

**Table ronde N°2 : Le journaliste : un citoyen à part !**

Animatrice : Nadine Félix

Intervenants : Ingrid Ssossé (JRI/RFO), Kerwin Alcide (Chef de centre/FG), Jean–Marc Party (Rédacteur en chef/RFO radio), Isabelle Hidair (Anthropologue), Paulin Bruné (Docteur en droit, politique)

La question de la place du journaliste dans la société n'est pas tranchée. Pour les deux spécialistes en sciences humaines et politiques, le journaliste est un citoyen comme les autres avec son vécu, ses influences et ses opinions. Pour les professionnels eux-mêmes il s'agit d'un citoyen à part au regard de son métier qui est de divulguer une information et des règles qui régissent la profession avec en premier chef la déontologie qui serait un « ensemble de bonnes pratiques, de règles, de savoir-faire (...) » qui marquent également les limites de ce qu'un journaliste peut dire et montrer. Face aux dérives (abus, manipulations, pressions) le professionnalisme du journaliste (honnêteté et vérification du professionnalisme). Vu de l'extérieur le journaliste à un pouvoir qui est celui de « dire ou de ne pas dire » avec toutefois la réserve qu'il n'est pas la seule source d'information.

**Table ronde N°3 : Nouvelles technologies, tous journalistes ?**

**Animateur : Jérôme Valette**

**Intervenants : Arnaud Saint-Maxent (journaliste NRJ), Gaëtan Inimode (consultant informatique), Laurent Marot (journaliste RFO-radio)**

C'est un constat de journaliste : Internet est devenu la première source d'information et représente même une révolution en matière de collecte et d'accès à l'information. Mais pour un spécialiste du multimédia cette percée d'Internet pose surtout la question de l'avenir du métier de journaliste. Avec pour exemple la multiplication des blogs, l'autre constat revient à dire que tout le monde peut se dire journaliste au risque de ne plus faire la différence entre les professionnels et les non professionnels. Si cette liberté qu'offre Internet est encadrée par la loi sur l'économie numérique, il n'empêche que l'impact des nouvelles technologies sur la société est évident notamment auprès des jeunes qui ne font pas la différence entre l'information et la publicité. Quoi qu'il en soit pour certains on se dirige vers une évolution du métier de journaliste dont l'information, les images passent désormais par plusieurs supports. Tous reporters pour d'autres ! Si les cycles d'études prévoient des modules multimédia, la formation aux médias devrait être inscrite dans les programmes de l'éducation nationale.